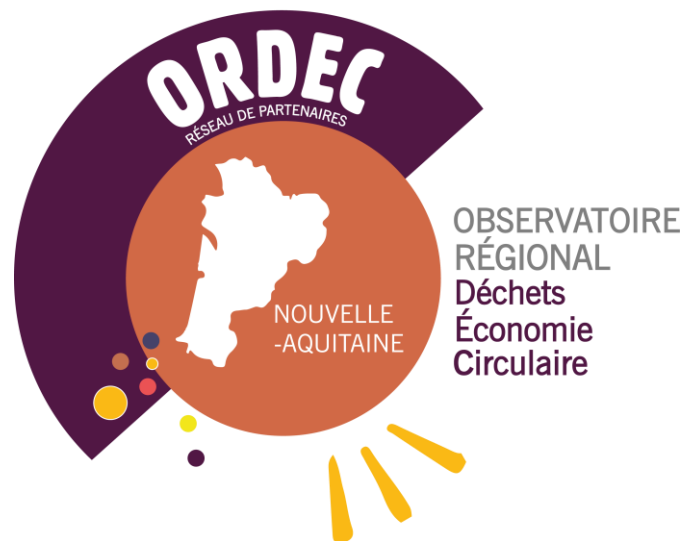




DISTANCIEL



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ORDEC)

Groupe de travail COLLECTIVITES du 17 mars 2026





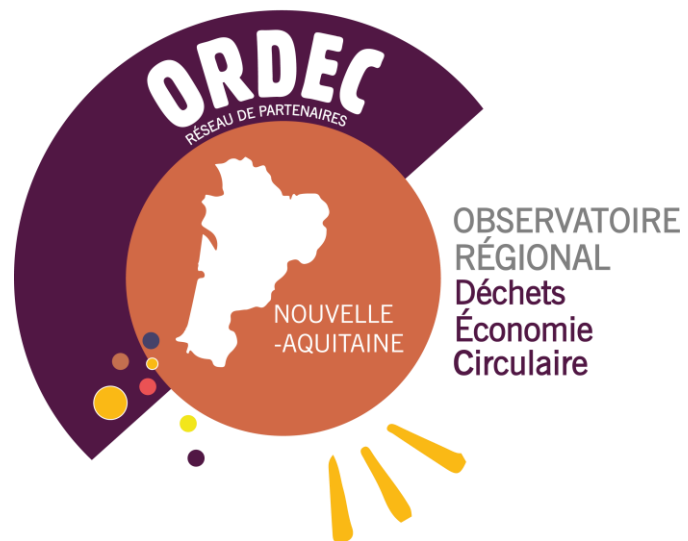
Modalités pratiques de la réunion

- Rappel des règles de bonnes pratiques de la visio-conférence
- Temps d'échanges prévus au cours de la présentation
- Utilisation du tchat pour les questions/remarques au fil de l'eau



Liste des inscrits à la réunion d'aujourd'hui

- ADEME Nouvelle-Aquitaine
- Agglo2B
- Agglomération d'Agen
- CU Limoges Métropole
- CA Rochefort Océan
- CA Royan Atlantique
- CALITOM
- CC Creuse Confluence
- CC Creuse Grand Sud
- CC de Haute-Saintonge
- CC de l'Ile de Ré
- CC de la Vallée d'Ossau
- CC de Lacq-Orthez
- CC de Noblat
- CC des Vallées du Clain
- CC du Haut-Béarn
- CC du Pays Lauzun
- CC du Pays Loudunais
- CC du Thouarsais
- CC Médullienne
- CC Pays de Nexon Monts de Chalus
- CC Ventadour Egletons Monédières
- CC Vézère Monédières Millesources
- CC Xaintrie Val Dordogne
- COBAS
- EVOLIS 23
- GrandAngoulême
- Grand-Dax Agglomération
- Région Nouvelle-Aquitaine
- SEDHL
- SEMOCTOM
- SICTOM du Marsan
- SICTOM Sud Haute-Vienne
- SIETOM DE CHALOSSE
- SITCOM Côte Sud des Landes
- SIVOM de la Rive Droite
- SMC
- SMICOTOM
- SMICTOM LGB
- SMICVAL du Libournais
- SYTTOM 19
- USTOM
- VALOR BÉARN



Chiffres clés 2024 sur la gestion des DMA

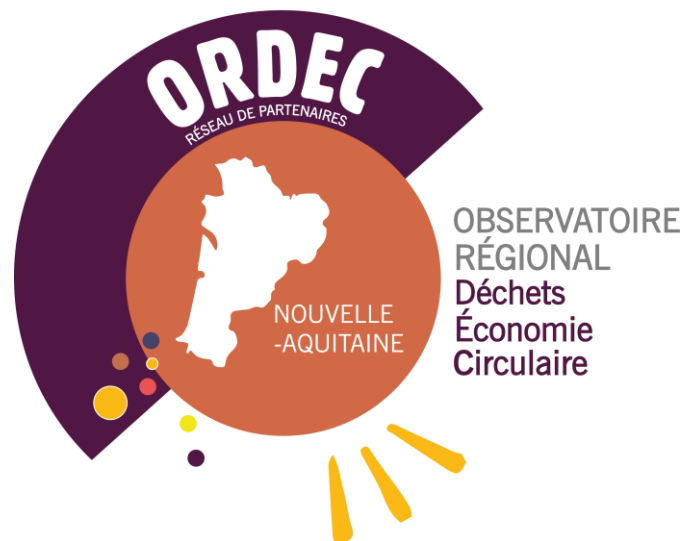
ORDRE DU JOUR

Bilans annuels de données analysées à l'EPCI DE COLLECTE
enquête : quelles utilisations en faites-vous ?

Evolution de l'Observation Nationale des DMA

Lancement de l'enquête 2026 auprès des collectivités pour les
données DMA 2025





CHIFFRES CLÉS 2024 SUR LA GESTION DES DMA





Valorisation des données 2024 sur l'année 2026

- Actualisation à 2024 du site de datavisualisation <https://orddec.arec-nouvelleaquitaine.com>
 - Organisation du SPPGD
 - Production de DMA
 - Prise en compte ou non d'une population touristique (population INSEE et DGF)
 - Analyse par typologie de territoires (rural, urbain, touristique,...)
 - Production par EPCI : représentation cartographique des EPCI par tranche de performance
 - ...
 - Généralisation du tri à la source des biodéchets
 - Valorisation des DMA
 - Installations régionales prenant en charge des déchets
 - ...
 - **Fiches départementales synthétiques !**
- A venir dans la **synthèse « Repère chiffrés 2024 – Flux de matières, prévention et gestion des déchets en Nouvelle-Aquitaine »**





Environ 25 millions de tonnes de déchets produits en région en 2024 – Estimation à date

Dont :

Déchets inertes du BTP

50% du gisement régional

12 795 kt

(estimation CERC 2023)

+17% par rapport à 2015



Déchets des activités économiques non dangereux non inertes

32% du gisement régional

Provisoire
8 236 kt



Déchets ménagers et assimilés

15% du gisement régional

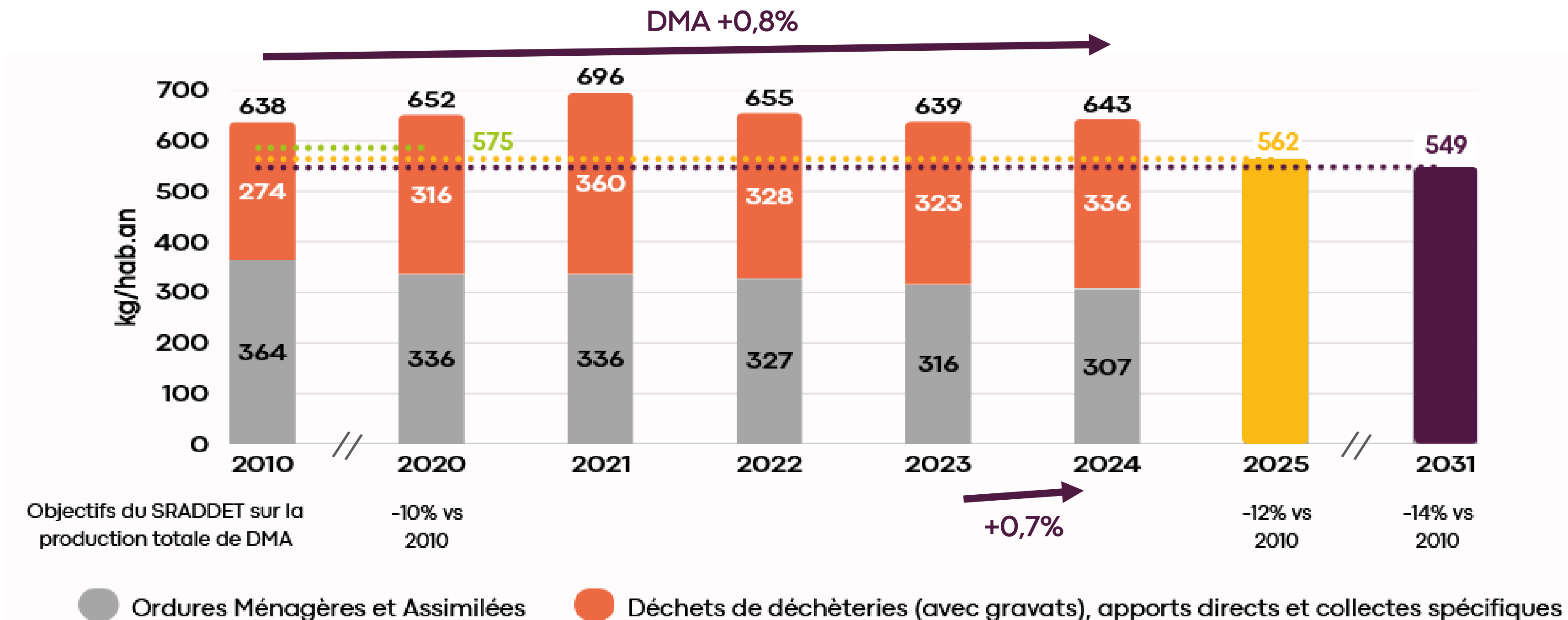
3 847 kt

+4% (+137 kt) par rapport à 2015

+1,3% par rapport à 2023



Une production de déchets ménagers et assimilés (DMA) à diminuer



Source : AREC - Données 2024 - Edition 2026

■ Légère augmentation des DMA par rapport à 2010 (+0,8% et +5 kg/hab.an) en lien avec l'augmentation des déchets occasionnels (+22% et + 62 kg/hab.an)

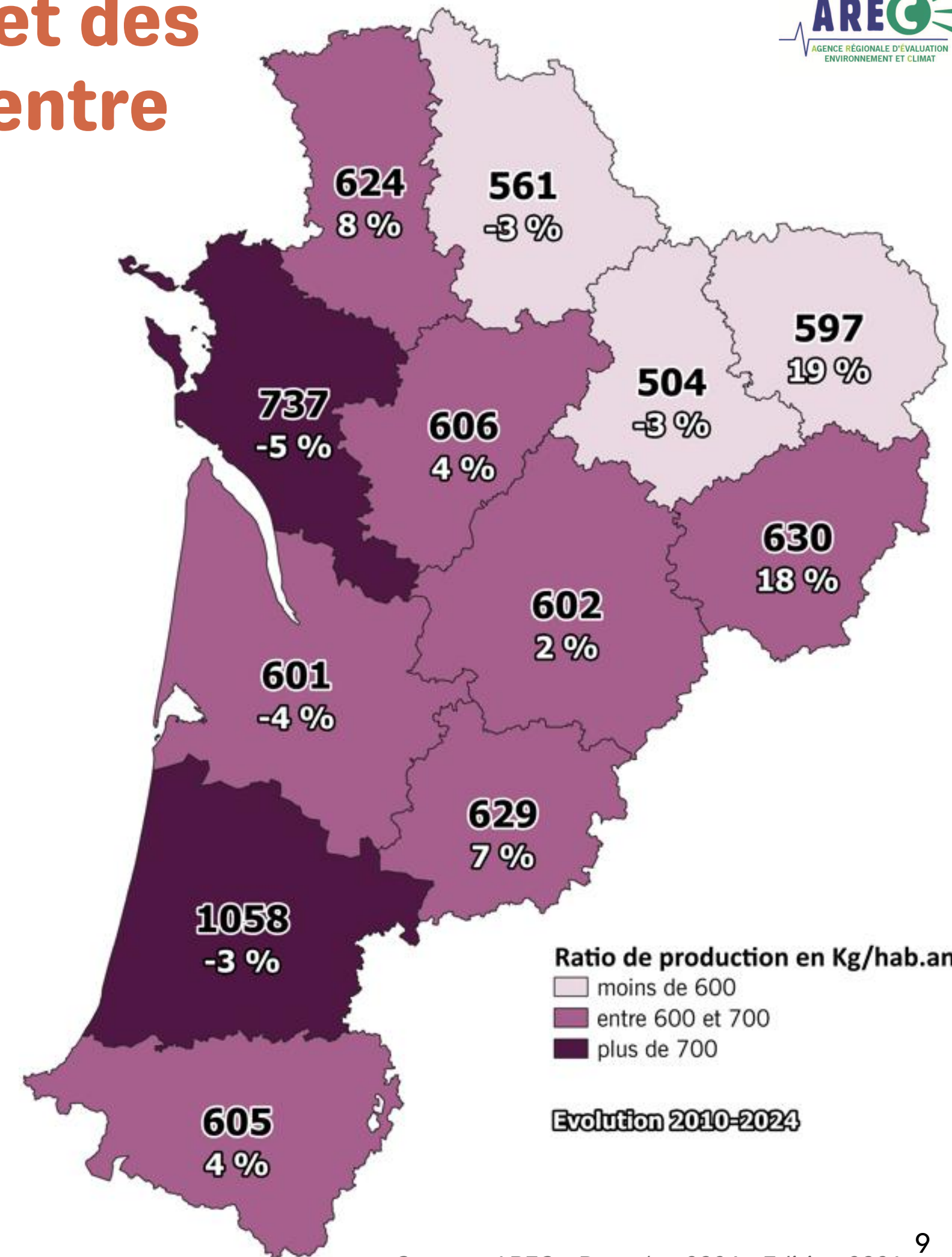
Des productions de DMA et des évolutions contrastées entre départements

■ **Gradient de production** établi de la Haute-Vienne (504 kg/hab.an) au département des Landes (1058 kg/hab.an) directement fonction :

- Des **actions de prévention** portées par les territoires
- Du **niveau de service** et de son **mode de tarification**
- De l'**impact touristique**
- Du **niveau de prise en charge des professionnels** par le SPPGD

■ **Evolutions de plus en plus contrastées** des productions entre 2010 et 2024 :

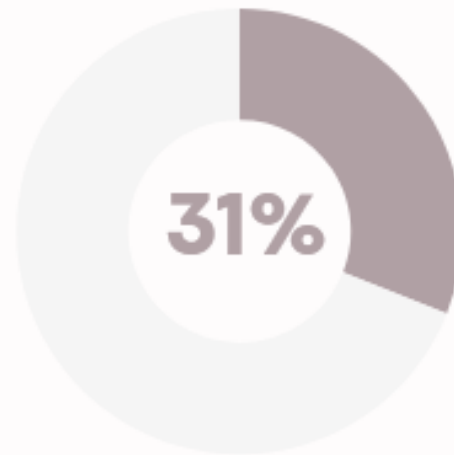
- Baisse observée pour 5 départements (Charente-Maritime, Gironde, Landes, Haute-Vienne et Vienne,)
- Hausse pour les autres départements (jusqu'à 19% pour la Creuse)



Des DMA constitués majoritairement de déchets occasionnels

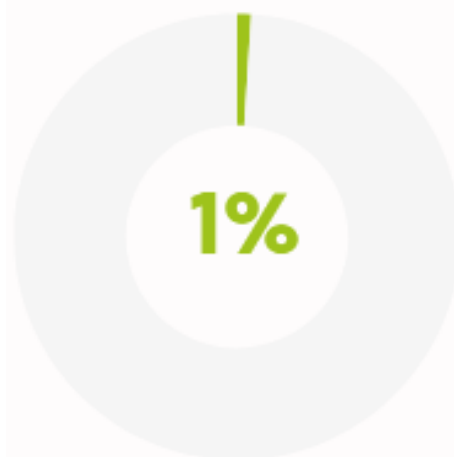
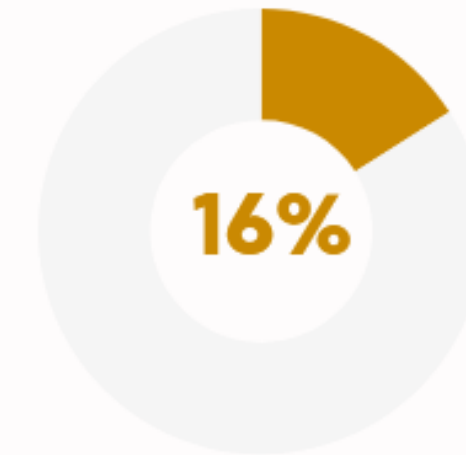
ORDURES
MÉNAGÈRES
ET ASSIMILÉES
RÉSIDUELLES

1 198 633 tonnes



RECYCLABLES
SECS COLLECTÉS
SÉPARÉMENT

622 209 tonnes



BIODÉCHETS
COLLECTÉS
SÉPARÉMENT

40 156 tonnes

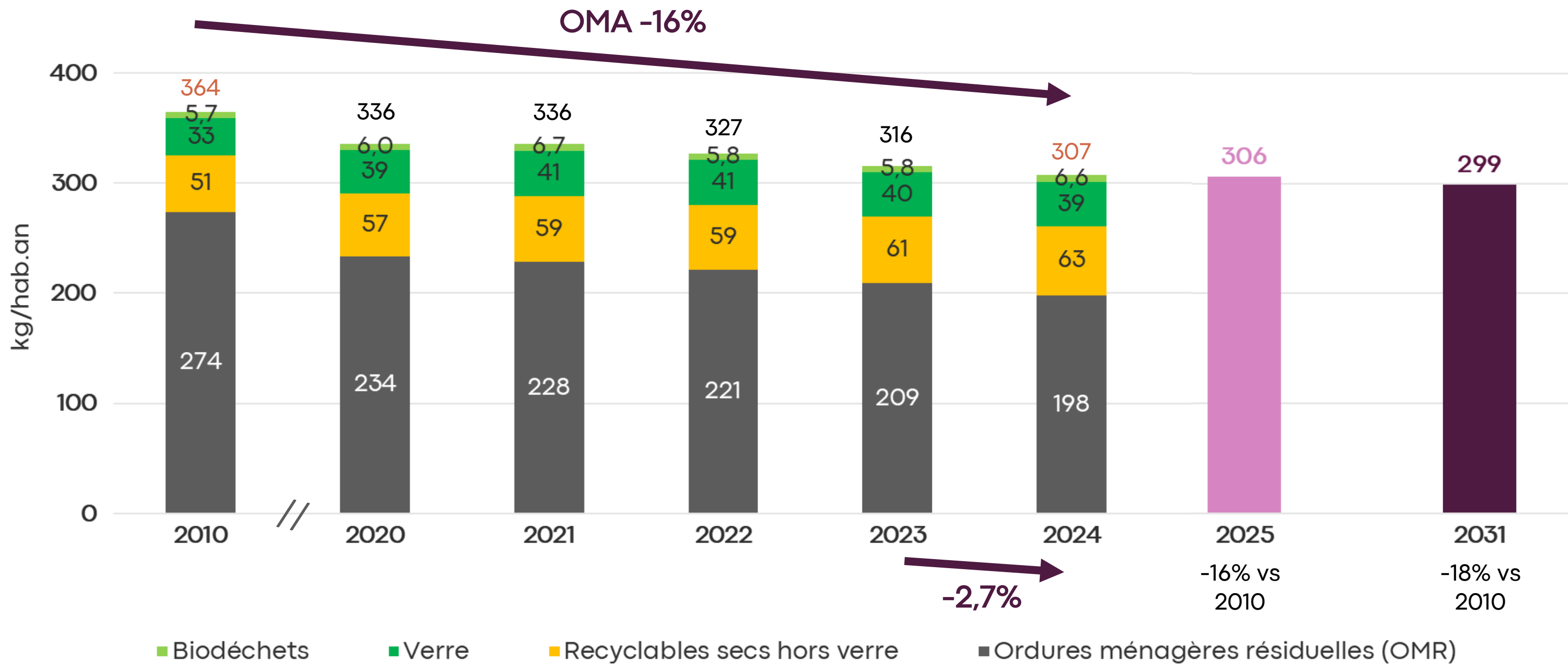


DÉCHETS DE
DÉCHÈTERIES ET
AUTRES
ENCOMBRANTS

2 035 898 tonnes



Poursuite de la baisse des OMA : des objectifs réglementaires atteignables !



■ Poursuite de la baisse des OMA par rapport à 2010 (-16% et -57 kg/hab/an)

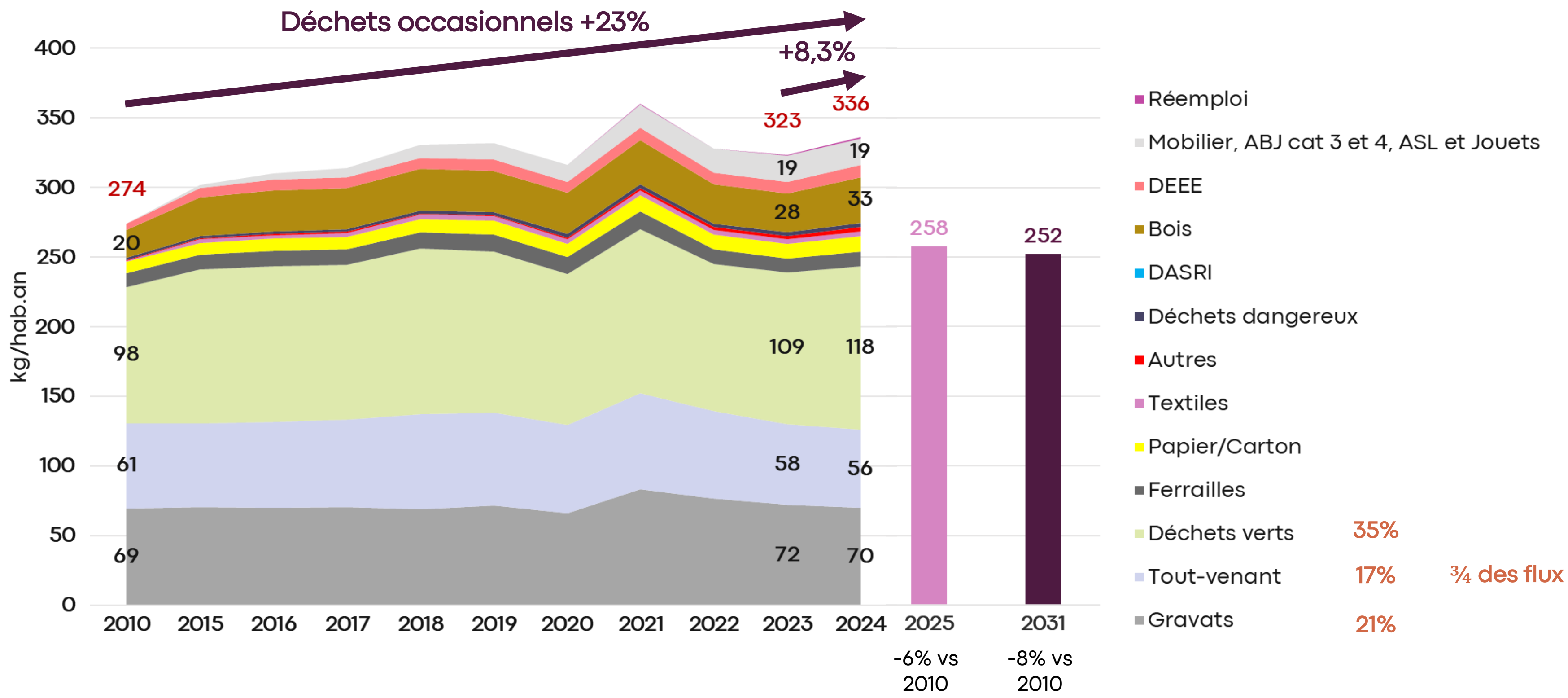
■ Baisse des OMR qui s'accroît : -76 kg/hab entre 2010 et 2024 (-28%) -11 kg/hab entre 2023 et 2024

■ Légère augmentation des OMA recyclables



Des déchets occasionnels repartis à la hausse

(déchèteries, collectes spécifiques et apports directs)

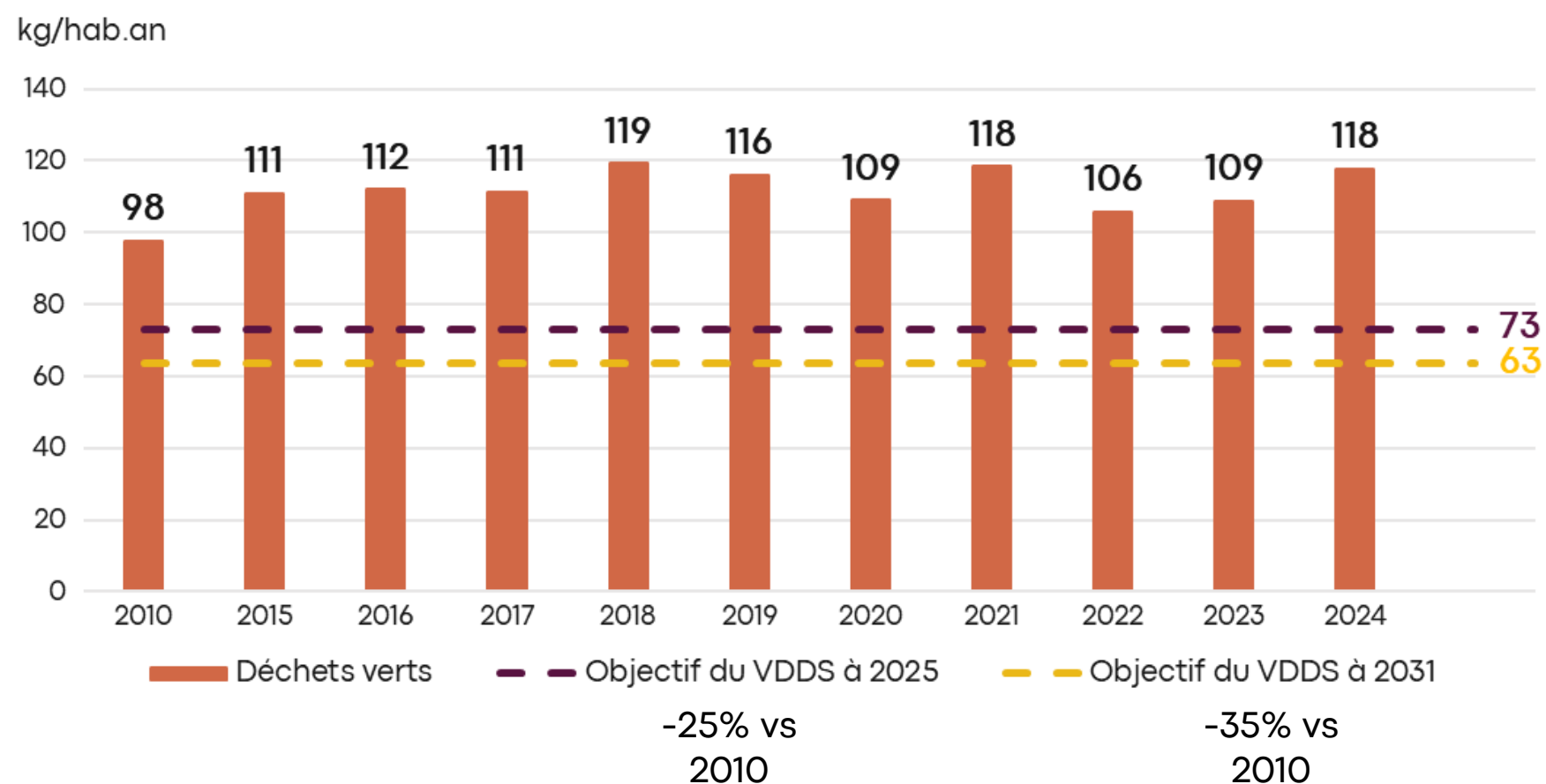


Zoom sur 2 flux spécifiques des déchets occasionnels

■ Une collecte des **déchets verts** repartie à la hausse :

- +9 kg/hab entre 2023 et 2024 - retour au niveau exceptionnel de 2018 et 2021
- +20 kg/hab.an entre 2010 et 2024 (+21%)

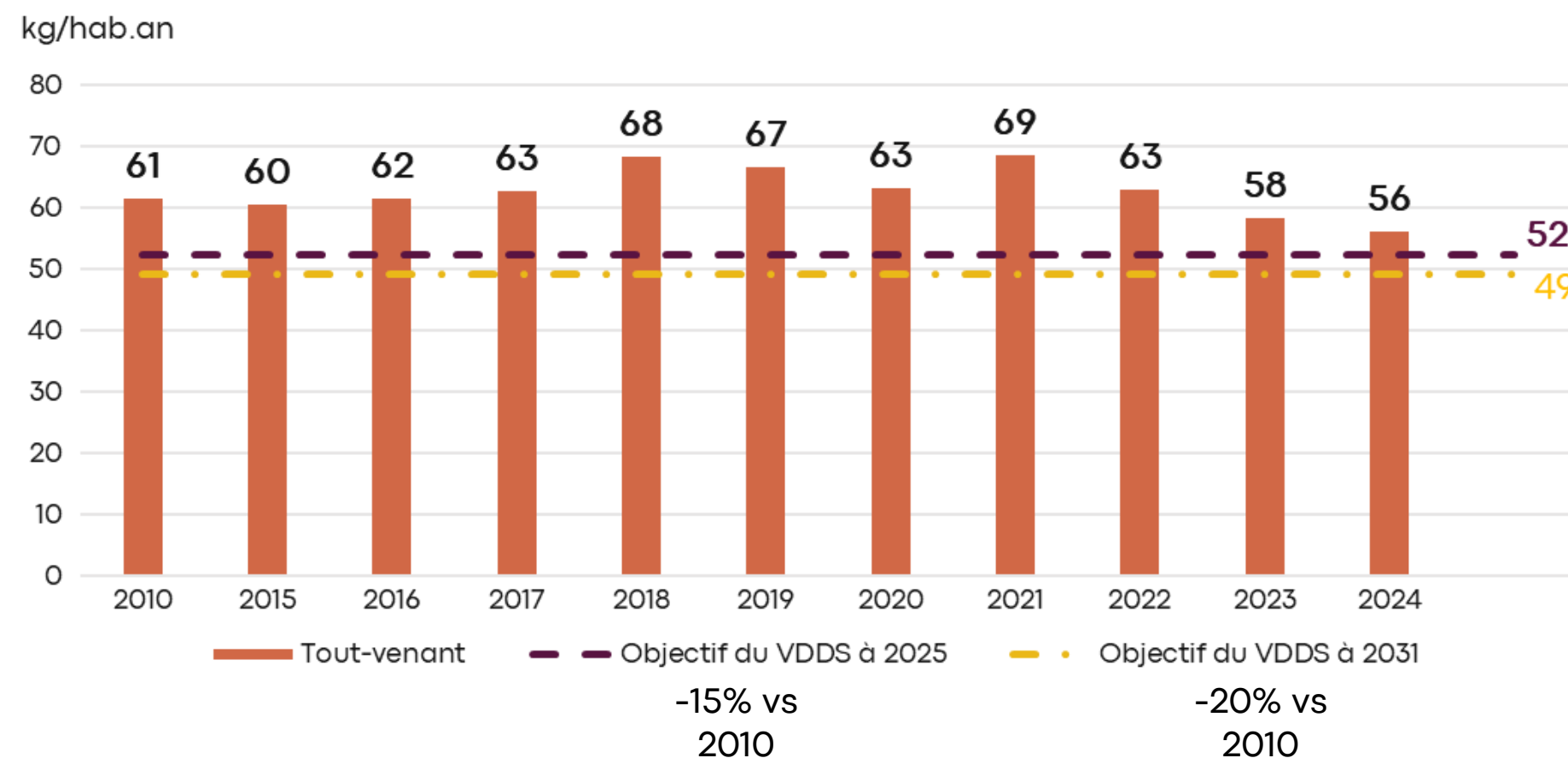
➔ Objectif à 2025 a priori non atteignable



■ Une baisse du **tout-venant** (déchets occasionnels) qui se poursuit :

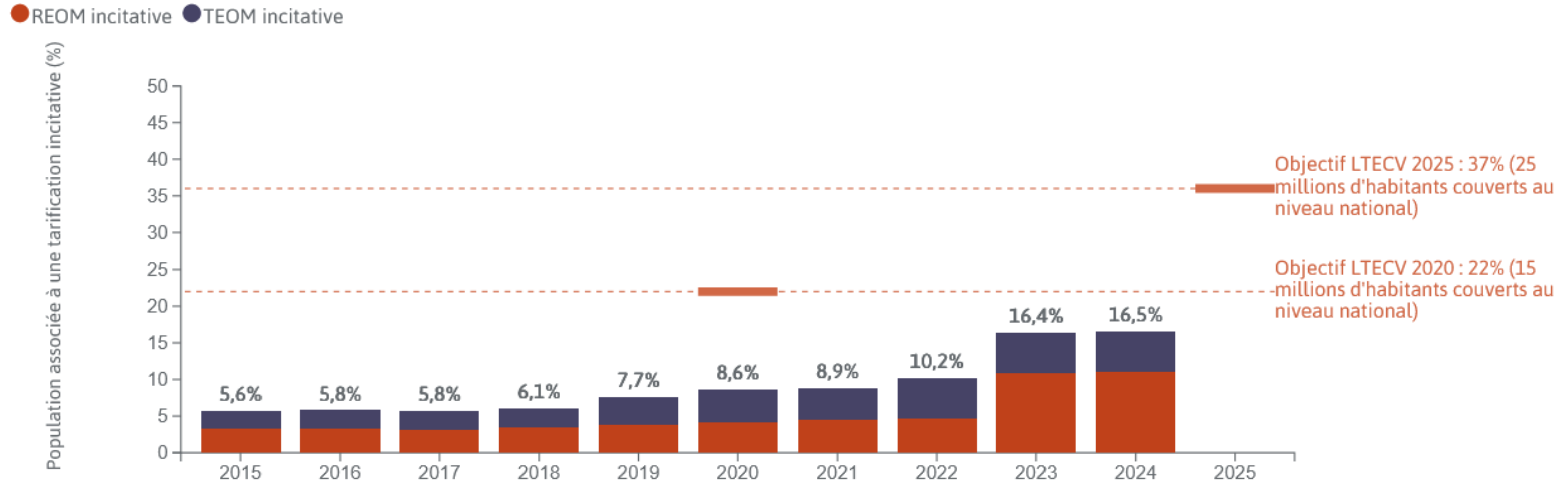
- -2 kg/hab entre 2023 et 2024 et -13 kg/hab entre 2021 et 2024
- -5 kg/hab entre 2010 et 2024 (-9%)

➔ Objectif à 2025 a priori atteignable



Financement du service en 2024

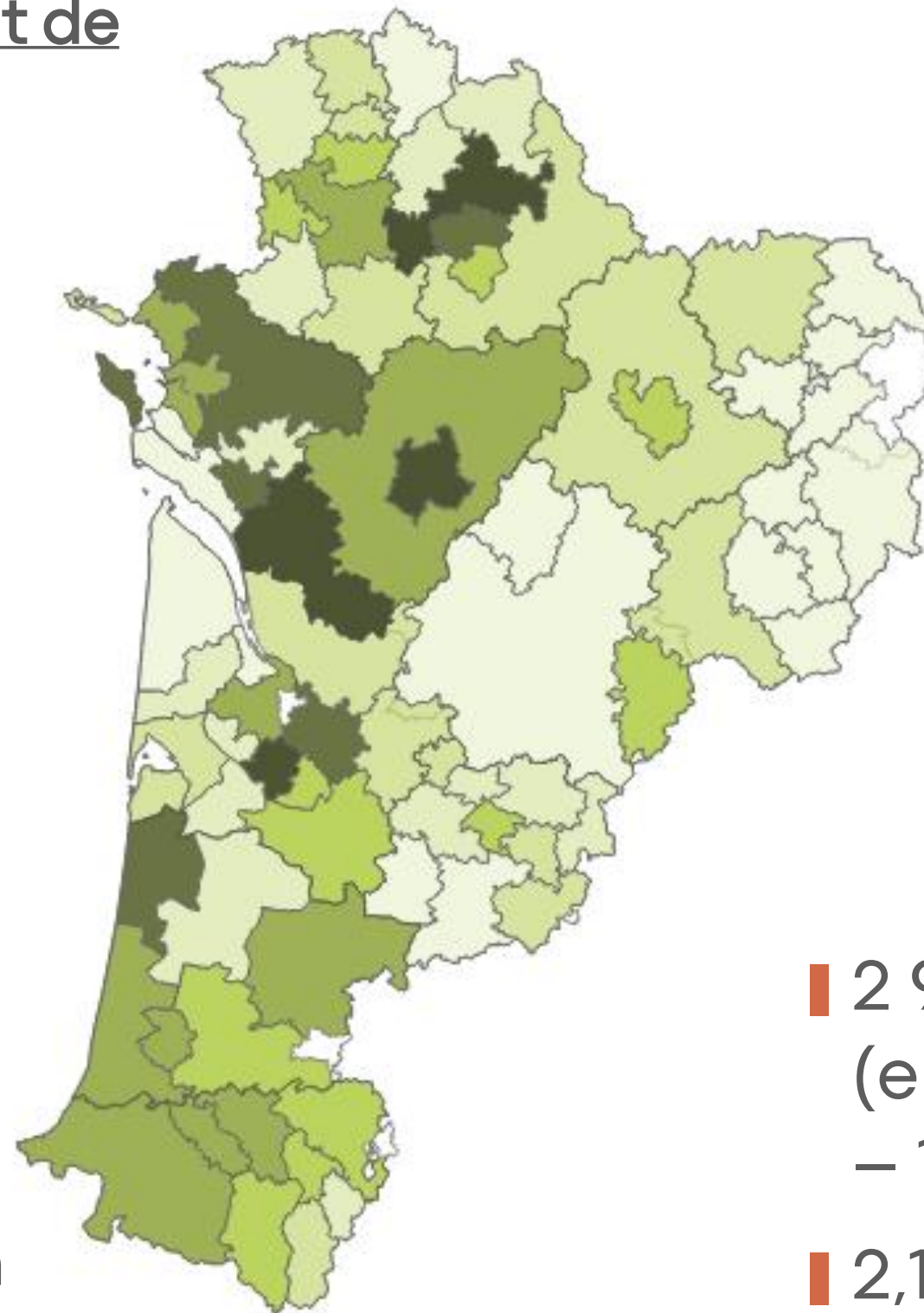
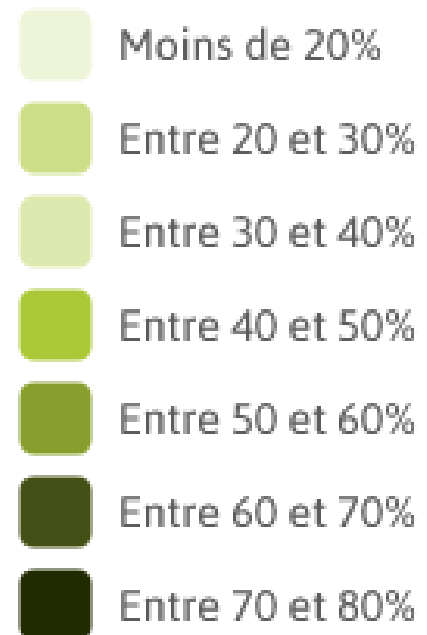
- 16,5% de la population régionale couverte par une tarification incitative (un peu plus d'un million d'habitants) - Situation similaire à l'année 2023
- 77% en TEOM et 6% en REOM
- Objectif de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) = atteindre 25 millions d'habitants couverts au niveau national par la tarification incitative en 2025 ($\pm 37\%$)



Solutions de gestion de proximité des biodéchets mises en place / aidées par les collectivités en 2024

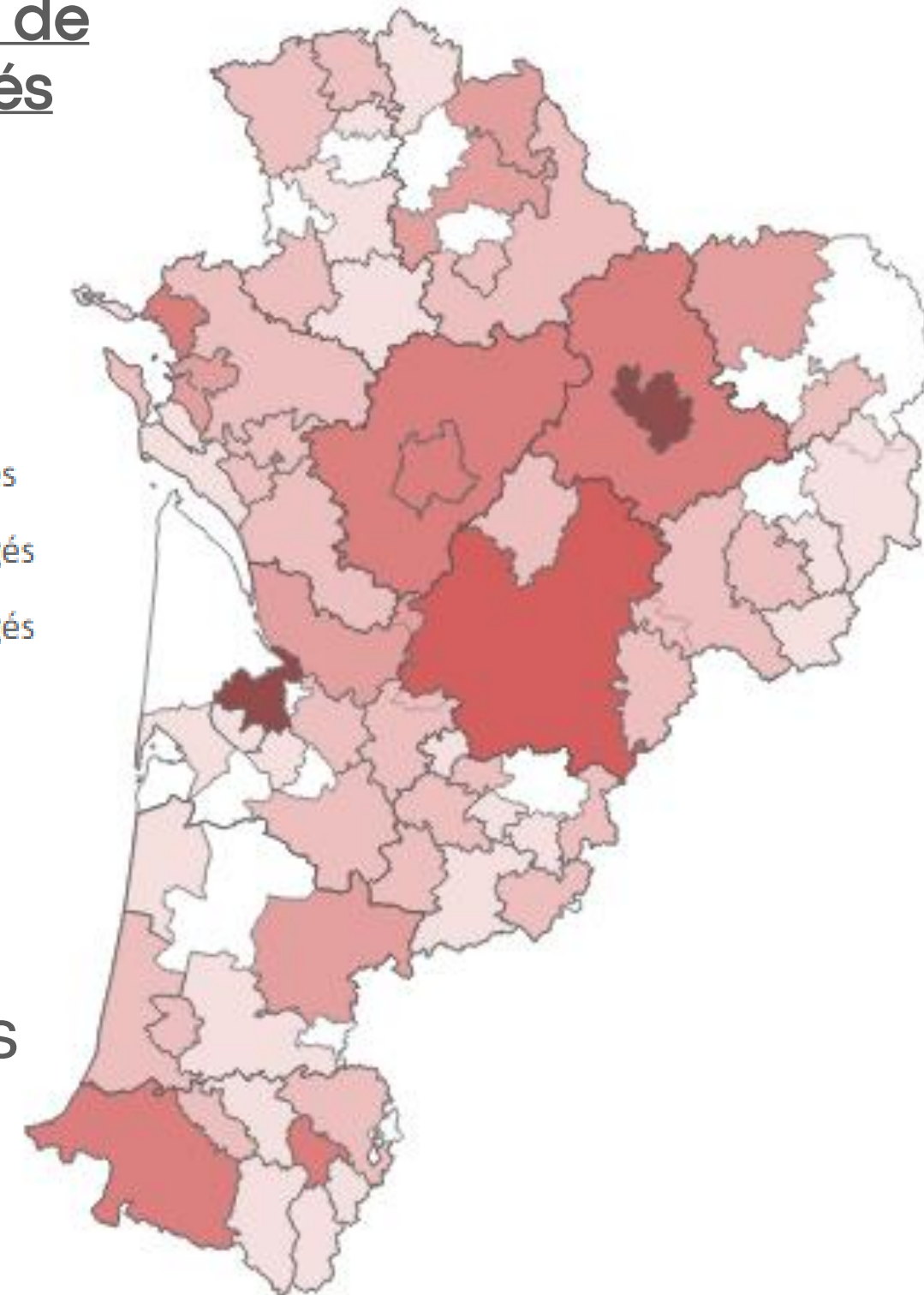
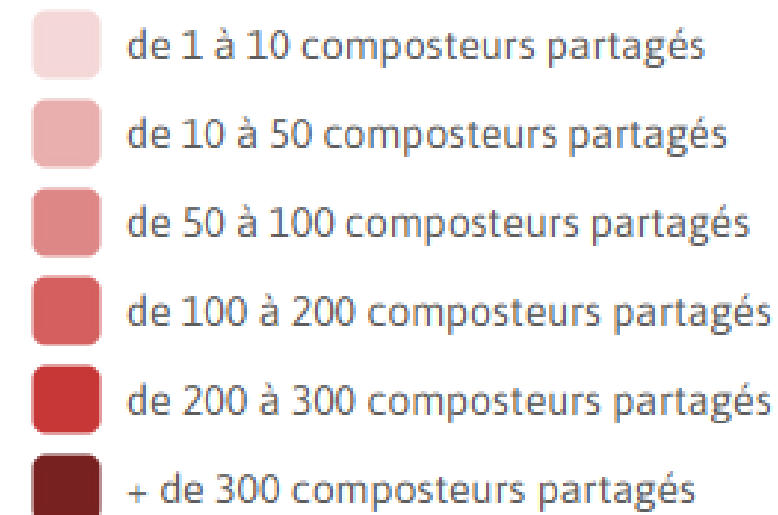
Distribution/financement de composteurs individuels

Pourcentage de logements en maison individuelle équipés d'un composteur individuel



Mise en place et suivi de composteurs partagés

Nombre de composteurs partagés



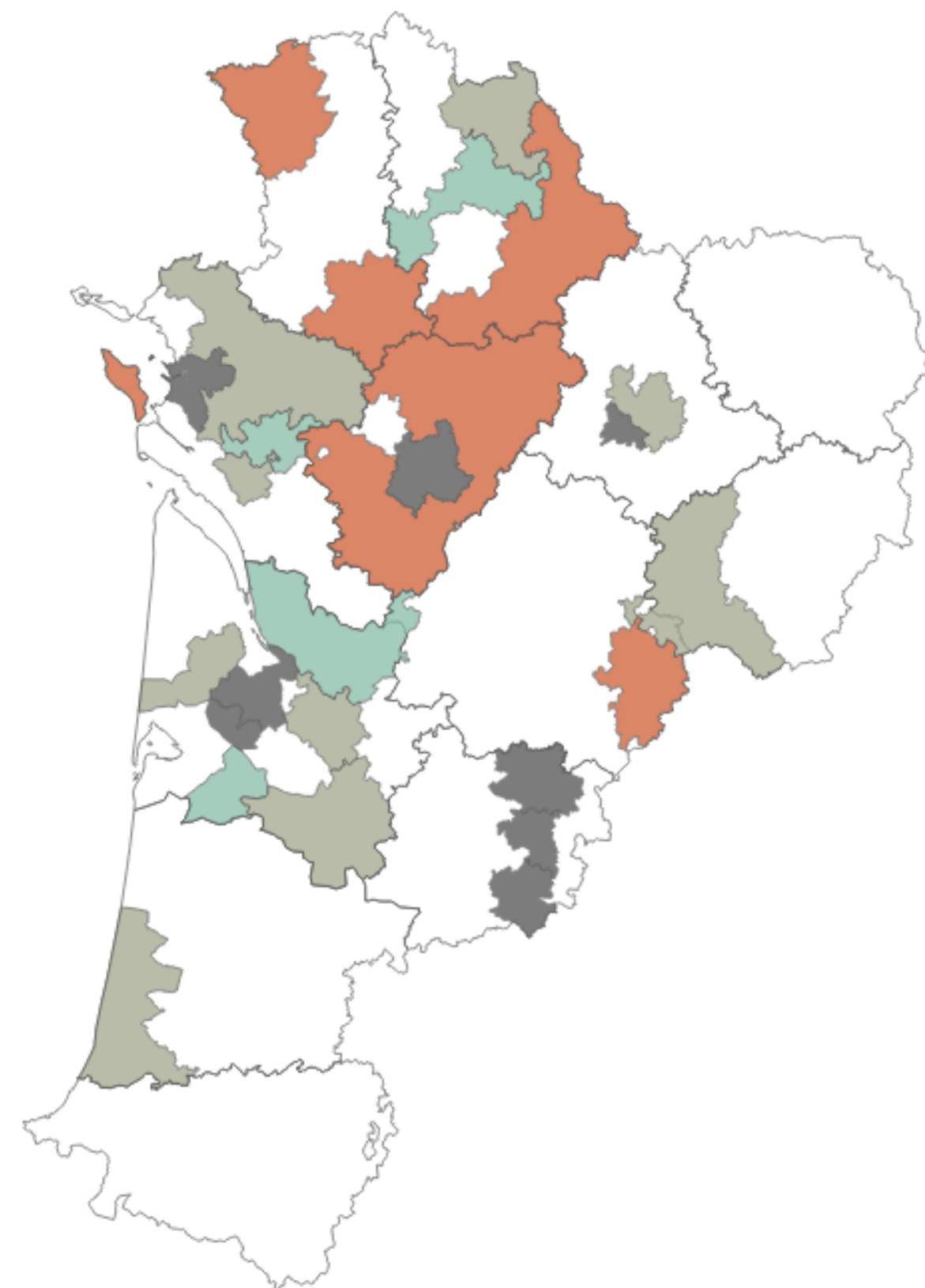
- Un peu plus de 2 millions d'habitants équipés
- 33% de la population régionale

- 2 967 sites recensés (environ 57 400 foyers – 128 800 habitants)
- 2,1% de la population régionale



Collectes de biodéchets organisées par les collectivités en 2024

Déchets alimentaires (26)



■ 30 collectivités (+6/2023)

■ 6 uniquement auprès des professionnels et des établissements (-2/2023)

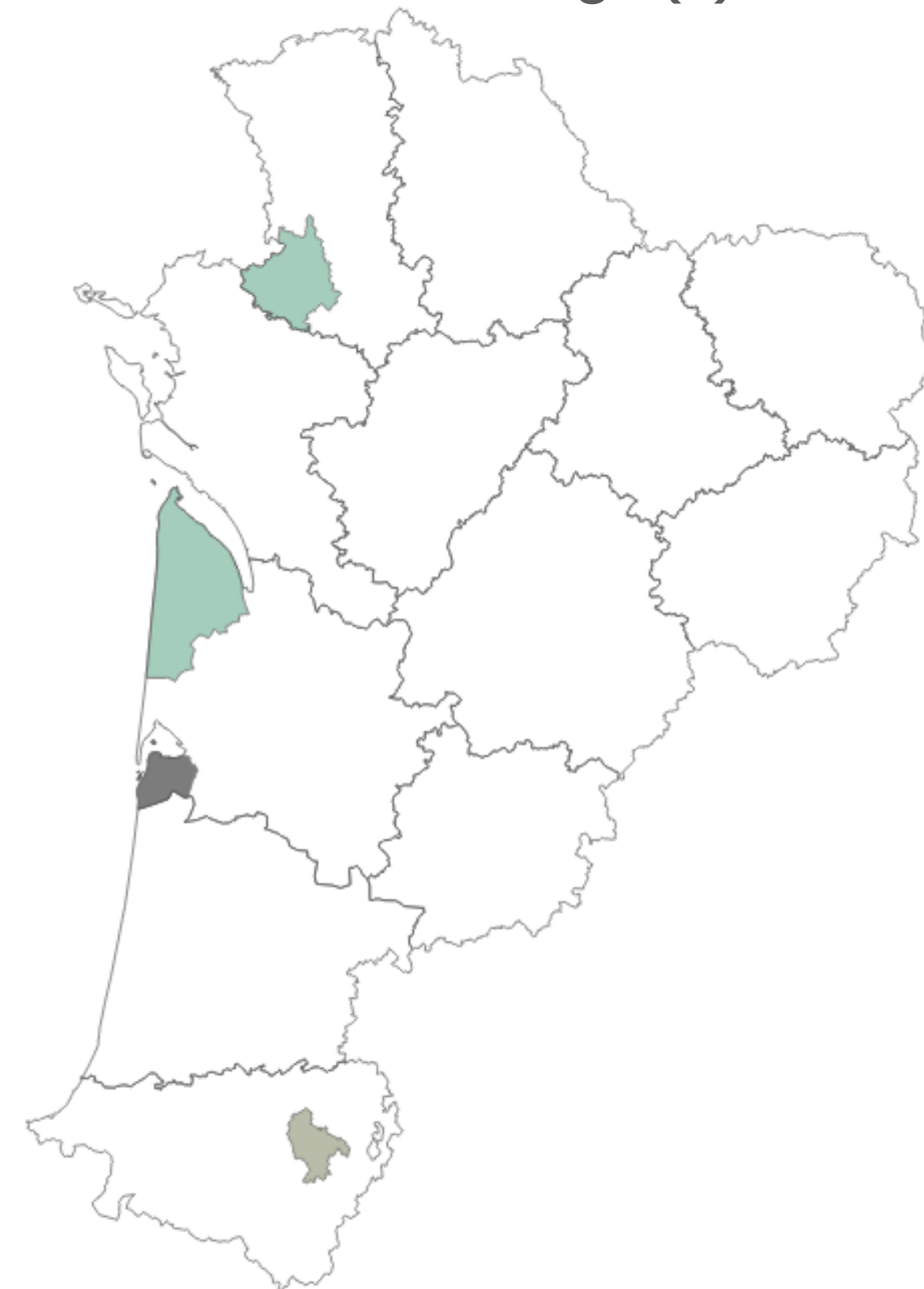
■ 9 uniquement auprès des ménages (+3/2023)

■ 40 156 tonnes collectées

■ Près de 1 115 000 habitants desservis (x1,9/2023) (18,4% de la population régionale)

- Collecte auprès des professionnels
- Collecte en mélange auprès des ménages et des professionnels
- Collectes dissociées auprès des ménages et des professionnels
- Collecte auprès des ménages

Déchets alimentaires et déchets verts en mélange (4)





Généralisation du tri à la source des biodéchets à fin 2024

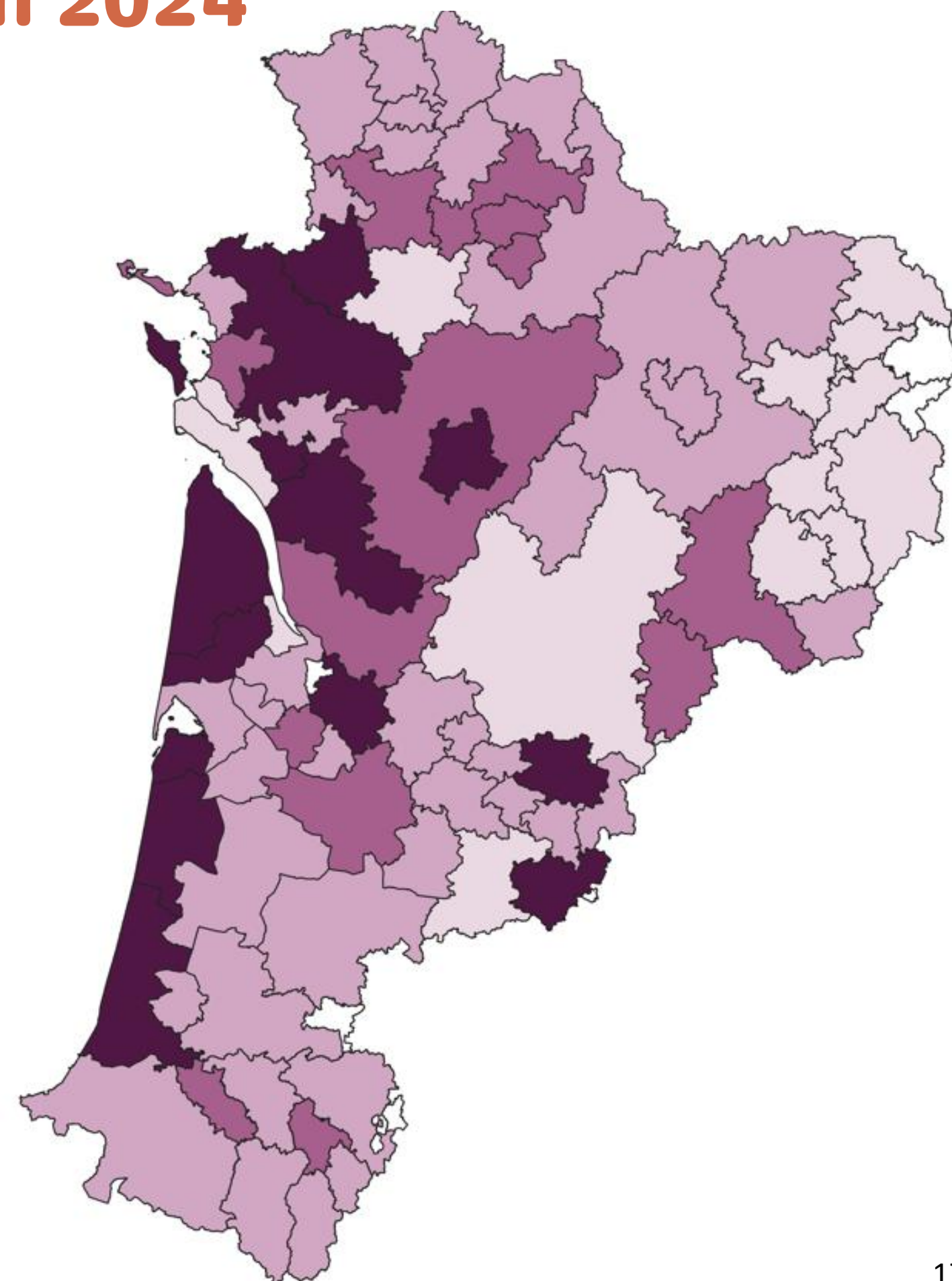
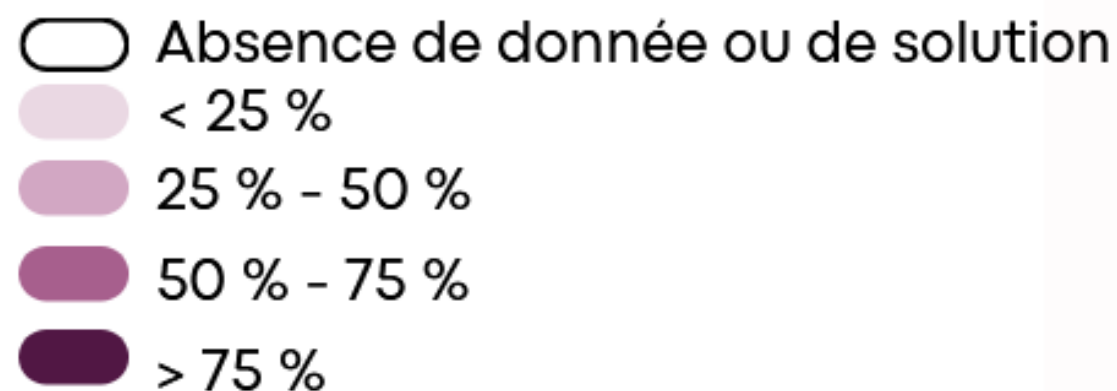
En 2024

entre 2,1 et 3 millions d'habitants

entre 35 et 49% de la population régionale

ont accès à une solution de tri à la source des biodéchets fournie/aidée par les collectivités (compostage et/ou collecte)

Taux de couverture de la population (en %)



Solutions régionales de traitement des déchets alimentaires

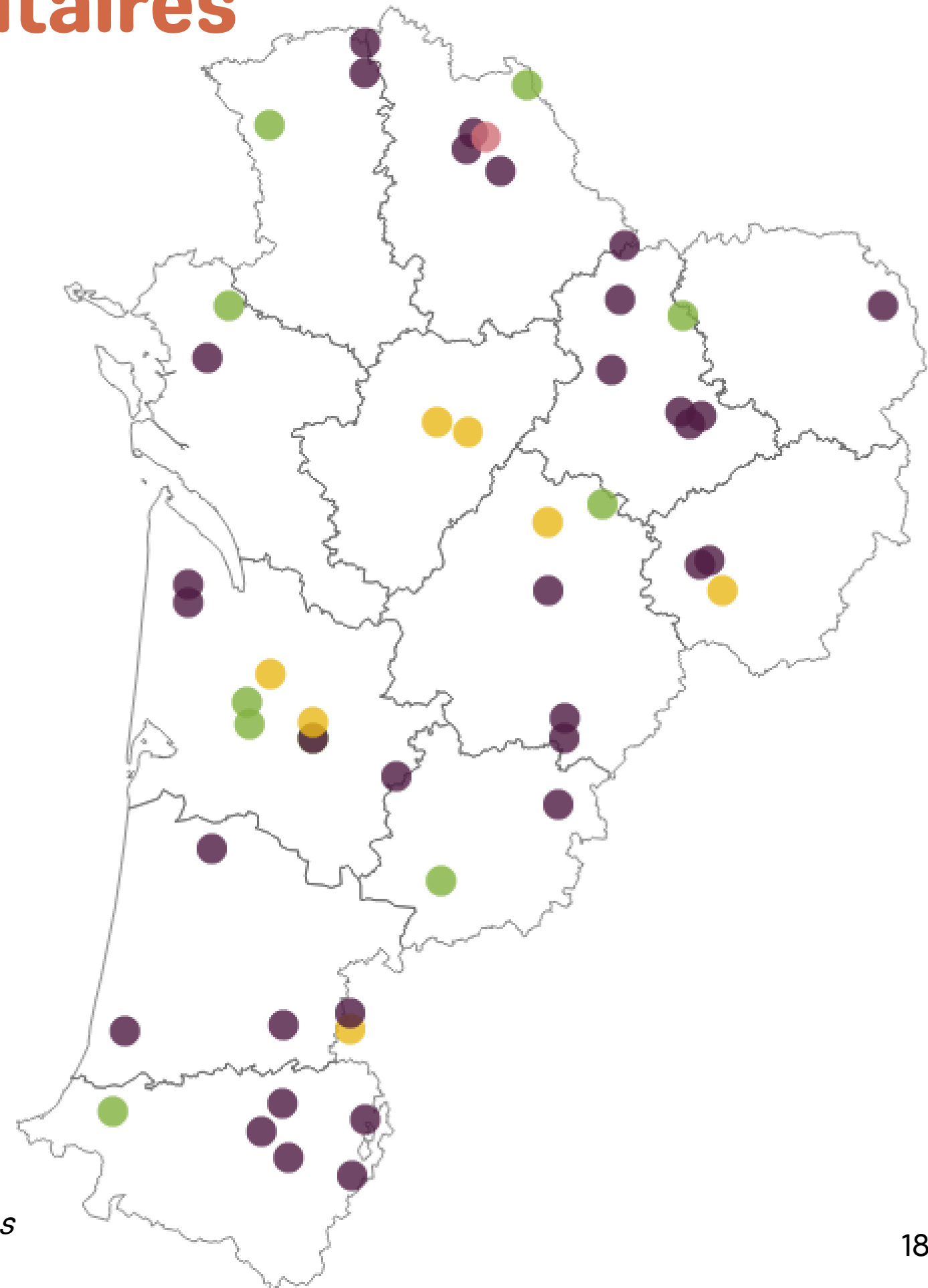
A date

50 installations

Agréées pour le traitement des biodéchets alimentaires (SPAN3) – compostage et méthanisation + 7 déconditionneurs

Installations agréées pour le traitement des déchets alimentaires (SPA3)

- Méthanisation (32)
- Compostage (10)
- Micro-plateforme de compostage (1)
- Déconditionneurs (7)

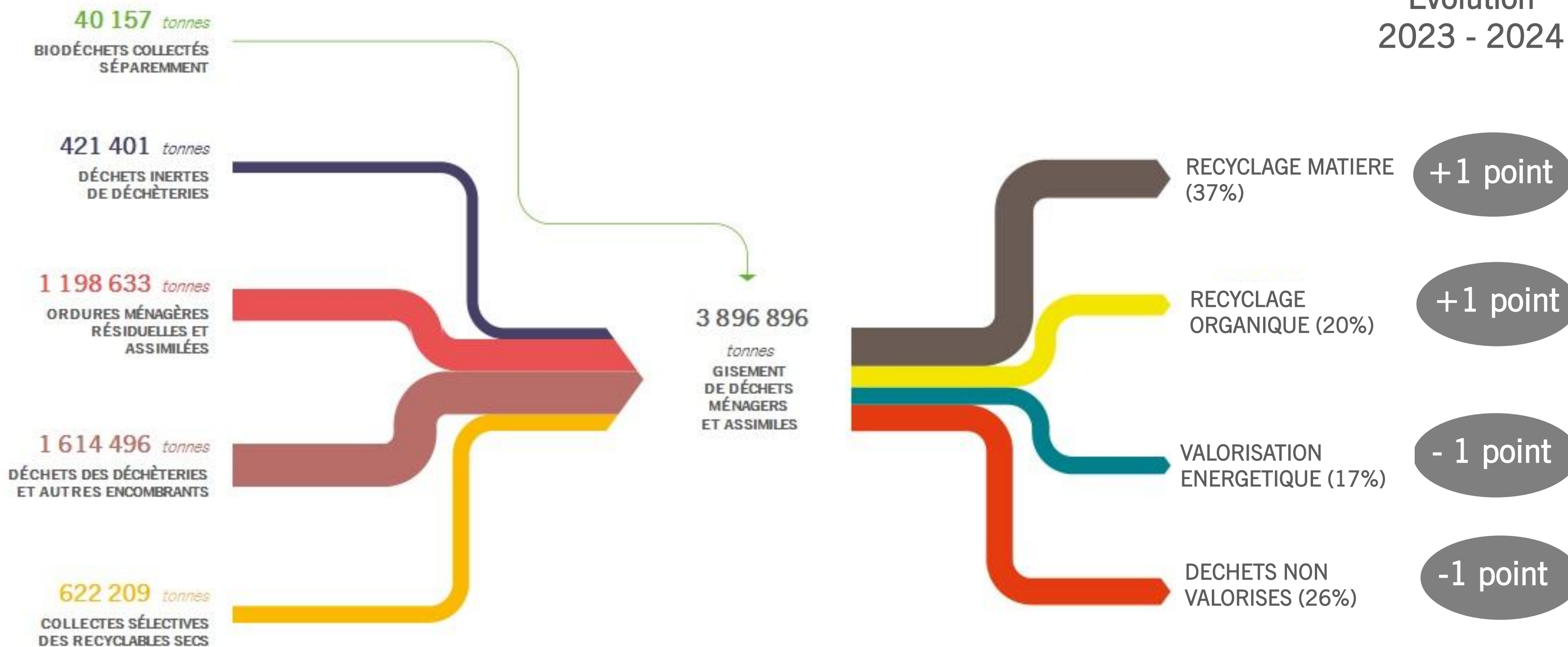


57% des DMA collectés en 2024 orientés vers de la valorisation matière (+2 points /2023)

COLLECTÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

TRAITÉS EN RÉGION ET HORS RÉGION

Evolution
2023 - 2024

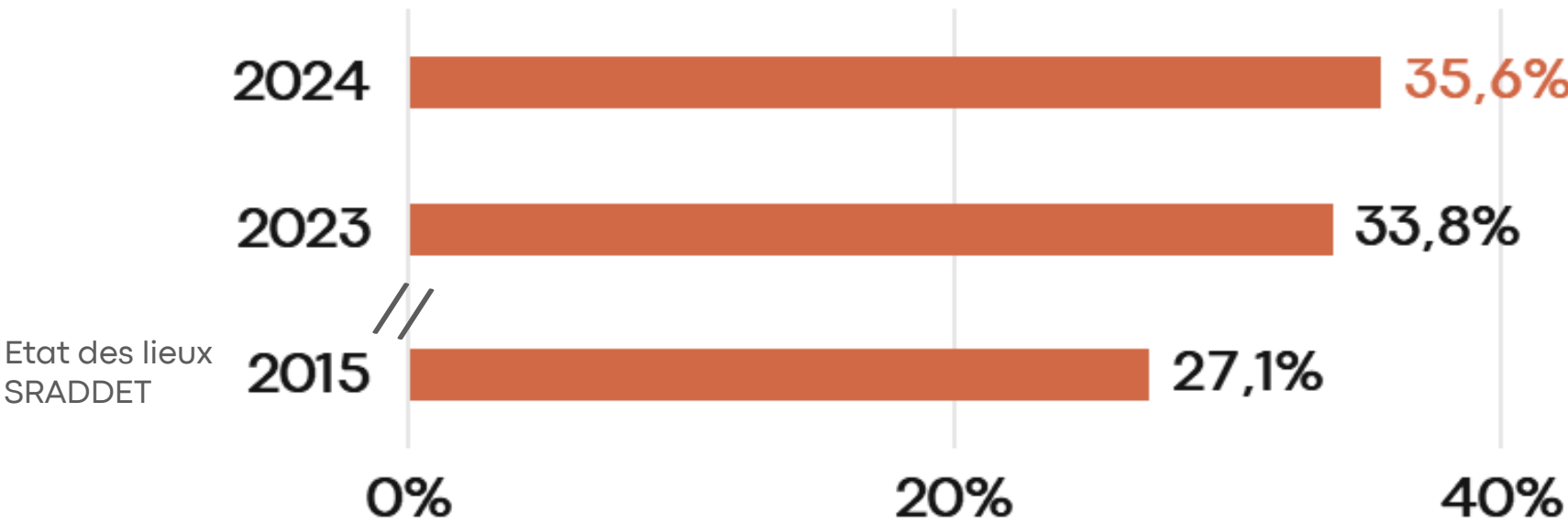




Une valorisation matière (recyclage matière, compostage et méthanisation) qui augmente mais encore insuffisante

Taux de valorisation matière concernant les DMA en région

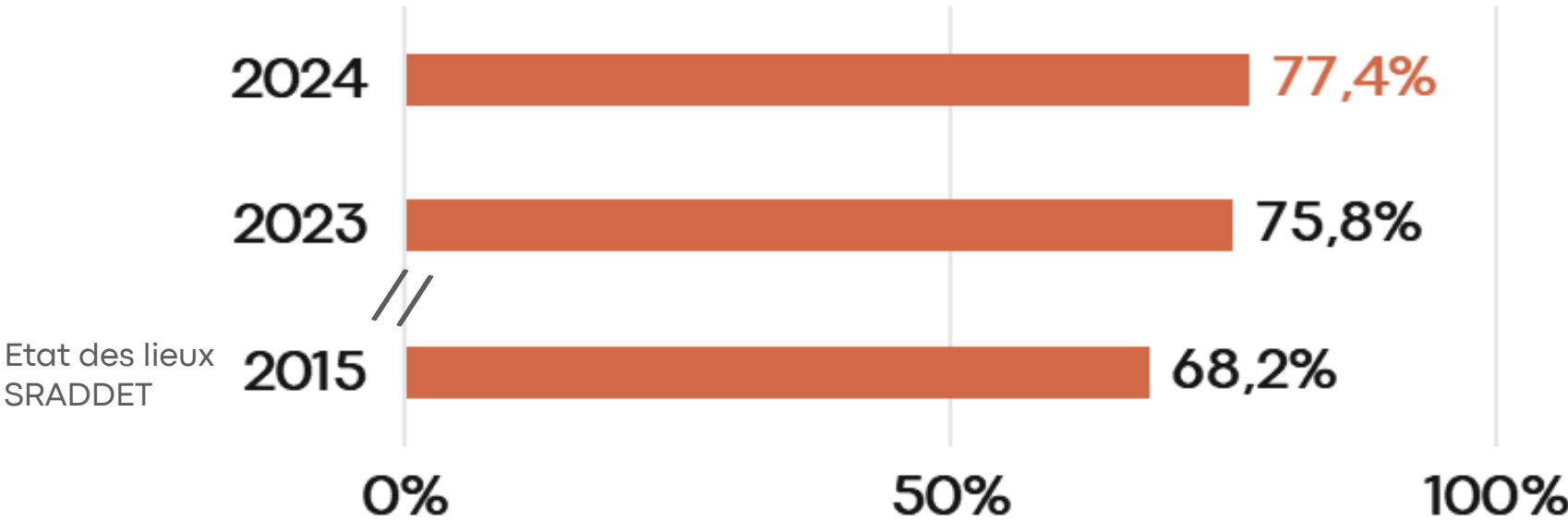
■ Ordures ménagères et assimilés (OMA)



Objectifs du SRADDET :

39% en 2025
44% en 2031

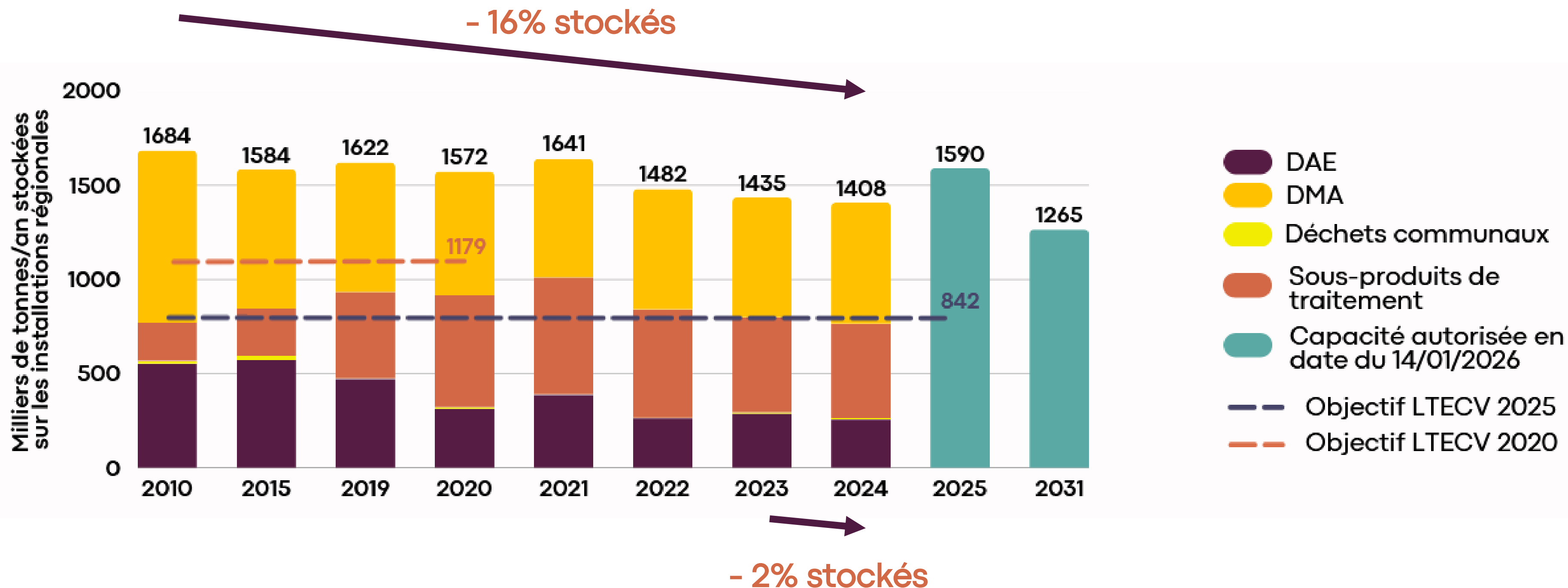
■ Déchets occasionnels

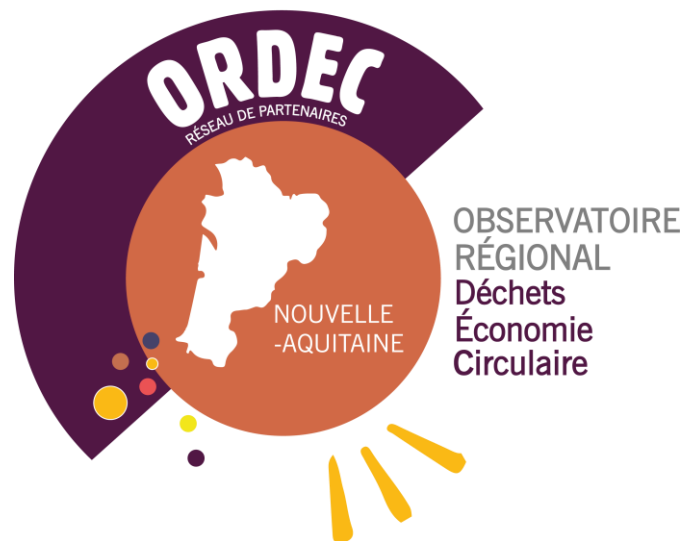


Objectifs du SRADDET :

80% en 2025
82% en 2031

Stockage des déchets non dangereux non inertes en région : une baisse amorcée à accentuer





ÉCHANGES, QUESTIONS ?



BILANS ANNUELS DE DONNÉES ANALYSÉES À L'EPCI DE COLLECTE ENQUÊTÉ

Quelles utilisations en faites-vous ?





Les nouvelles restitutions faites depuis 2025 aux EPCI de COLLECTE enquêtés

■ Rappels :

- En 2024, co-construction avec 5 EPCI des modèles de fichiers BILAN à l'EPCI
- Livrables annuels pour chaque EPCI de COLLECTE enquêté
 - 1 **tableur Excel** (plutôt à destination des techniciens)
 - 1 **fiche PDF** (plus communicant)
- **Données territoriales annuelles** analysées à l'échelle de l'EPCI sur la base des données transmises dans le cadre de l'enquête annuelle AREC de l'année précédente

- Transmission par mail des BILANS 2024 début mars avec l'envoi des questionnaires d'enquête pour les données 2025



Visuels de ces nouvelles restitutions annuelles

■ Fichier Excel d'indicateurs
(cible = techniciens)

■ Fiche PDF

AREC
Association Régionale
des Ecoles de
Charte
Edition de 2022/2023

COLLECTIVITE
Données de l'AREC - Année 2023

AREC

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

SINOE	Identifiant	12 345	PLPDMA	Engagement au cours de l'année	Oui
Exercice des compétences	Collecte déchets	COLLECTIVITE CS		Date de délibération d'adoption	02/03/2020
DECHETS au 31 décembre de l'année sur le territoire	Déchèterie	COLLECTIVITE DECHETERIE		1ère année du PLPDMA en cours	2020
Typologie du territoire (AREC)	Traitement	SYNDICAT DE TRAITEMENT		Dernière année du PLPDMA en cours	2025
Ville centre	Code INSEE	Mixte à dominante urbaine		Engagement via une structure porteuse	Non
	Nom	12 345		Structure porteuse (le cas échéant)	-
Population municipale	Ville			Mode de financement du SPPGD (hors de communes le cas échéant)	TEOM
	Ville centre (INSEE)	40 500 habitants		Tarifification incitative mise en œuvre sur tout ou partie du territoire	Non
	Territoire (INSEE)	140 000 habitants		Population du territoire en tarification incitative	0 habitant (s)
	Territoire (DGF)	143 000 habitants		Pourcentage de la population en tarification incitative	0%
				Opérationnalité	OUI
				Extension des consignes de tri	Date de mise en place
					01/01/2018

PERFORMANCES DE LA COLLECTIVITE

2022										2015
Production de déchets	Collectivité	Collectivité	Typologie en région	Ecart de la collectivité par rapport à sa typologie en région	Positionnement de la collectivité par rapport à sa typologie en région	Département	Région	Evolution de la collectivité par rapport à 2015	Collectivité	
	tonnes/an	kg/hab.an	kg/hab.an	kg/hab.an		kg/hab.an	kg/hab.an		kg/hab.an	
DMA	79 332	558	666	-108	-16%	605	655	-5%	605	
OMA	41 011	288	325	-36	-11%	288	327	-11%	325	
OMR	26 216	184	219	-35	-16%	173	221	-23%	239	
RS hors verre	10 052	71	54	17	32%	74	59	23%	55	
Verre	4 140	33	37	-3	-9%	39	41	8%	31	
Déchets occasionnels	38 321	269	239	29	-10%	317	328	-4%	280	
Tout-venant	6 340	45	62	-18	-29%	52	63	-8%	48	
Déchets verts	12 503	88	88	0	0%	94	106	-17%	106	
Gravats	10 042	71	68	3	4%	82	77			

2022					2015	2022	
Production de déchets résiduels	Collectivité	Abattement écarteel en lien avec un prétraitement TMB	Collectivité	Evolution de la collectivité par rapport à 2015	Collectivité	Part des OMR dans les OMA	Part des déchets résiduels (OMR + tout-venant) dans les DMA
	tonnes/an	tonnes/an	kg/hab.an		kg/hab.an		
OMR + tout-venant	32 556	0	247	-20,33%	287	63,3%	41,0%

Valorisation (en "orienté vers" - première destination des déchets)	
OMA	36%
Déchets occasionnels non dangereux non inertes	78%
DMA non dangereux non inertes	53%

DMA : Déchets ménagers et assimilés
OMA : Ordures ménagères et assimilées
OMR : Ordures ménagères et assimilées résiduelles
RS : Recyclables secs
Déchets occasionnels : Déchets de déchèteries et autres encombrants + collectes spécifiques et apports directs sur les installations

GENERALISATION DU TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

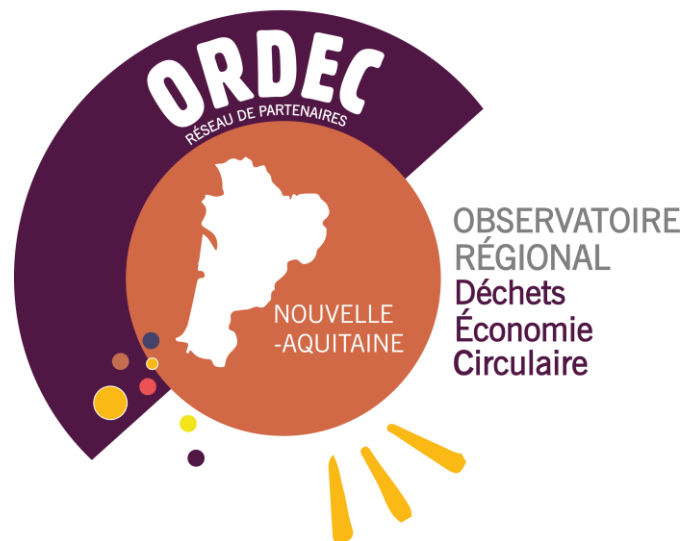
Collecte de biodéchets (à minima de déchets alimentaires)	
Existence d'une collecte de biodéchets (à minima de déchets alimentaires)	Oui
Tonnage collecté en tonnes/an	2,4
Tonnage collecté en kg/hab.an	0
Modalités de collecte	Déchets alimentaires
Type de déchets collectés	Collecte auprès des ménages
Type de producteurs	C1
Fréquence de collecte	
Population desservie	25 000 habitants
Mode de traitement des biodéchets collectés	Méthanisation
Taux de couverture de la population par une collecte des biodéchets	22%

Pourcentage de la population (ménages) ayant accès à une solution de généralisation du tri à la source des biodéchets mise en place/fournie/aidée par le SPPGD

62%

Solutions de gestion de proximité des biodéchets		
Compostage individuel	Nombre total de composteurs individuels distribués par le SPPGD	24 599
	Pourcentage de logements en maison individuelle équipés d'un composteur individuel	43%
	Population ayant accès à une solution fournie/aidée par le SPPGD	54 118
Compostage partagé	Nombre total de composteurs collectifs aidés/trainés par le SPPGD	67
	Nombre de foyers rattachés à une solution mise en place par le SPPGD	1480
	Population ayant accès à une solution mise en place par le SPPGD	3 256
Taux de couverture de la population par une solution de compostage fournie par le SPPGD		40%

SPPGD : Service public de prévention et de gestion des déchets



Avez-vous étudié ces documents ?



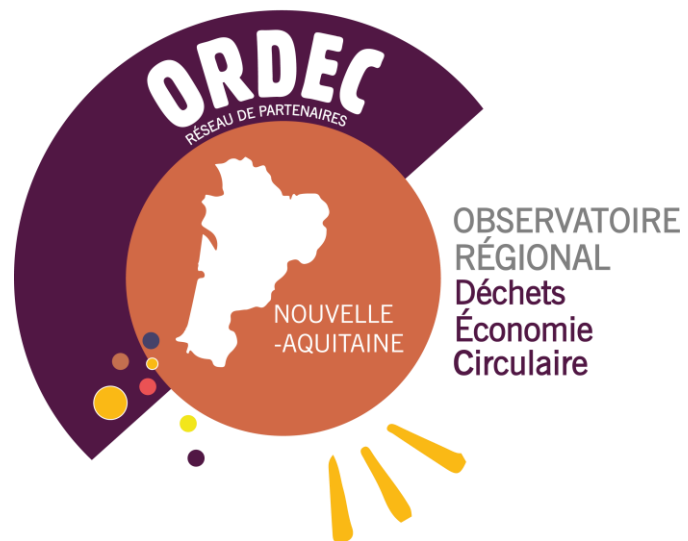
Quelles améliorations apporter ?

ÉCHANGES, QUESTIONS ?

Quelles utilisations faites-vous du tableur ? De la fiche synthétique ?



D'autres souhaits de restitution ?



ÉVOLUTION DE L'OBSERVATION NATIONALE DES DMA





2026 : une année charnière pour l'observation des DMA

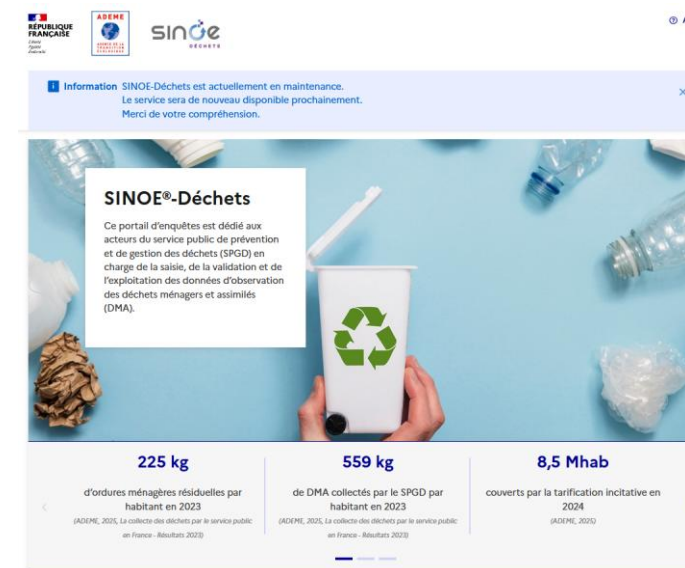
■ Un **nouvel outil SINOE® - Déchets** ouvert depuis le 13 mars 2026 !

■ **PORTAIL D'ENQUETE** <https://sinoe-dechets.ademe.fr/>

■ <https://www.sinoe.org/>



■ **PORTAIL DE DONNEES** <https://data.sinoe-dechets.ademe.fr/>



■ Dernières informations disponibles : [SINOE®-Déchets : LETTRE D'INFORMATION FÉVRIER 2026](#)



Points essentiels liés aux objectifs nationaux d'observation et au nouvel outil SINOE®

- **Principes d'organisation de l'observation**

Le système d'observation des déchets du service public se modernise : annualisation des enquêtes Collecte et Traitement, mise en commun des données communes aux enquêtes Collecte et Coûts. Les enquêtés sont progressivement invités à saisir leurs données directement sur [le portail d'enquêtes SINOE®-Déchets](#).

- **Responsabilités des parties prenantes**

L'évolution principale consiste au déploiement progressif de la saisie directe par les collectivités et les exploitants d'installation de traitement de leurs données dans le portail d'enquêtes SINOE®-Déchets.

- **Formation**

Un dispositif de formation est mis en place pour accompagner la montée en compétences des utilisateurs du nouveau portail d'enquêtes SINOE®-Déchets. L'ADEME forme les relais territoriaux et ces derniers organisent librement l'accompagnement des collectivités et exploitants dans leur région.

- **Mise en cohérence des enquêtes Collecte et Coûts**

Pour simplifier la saisie et assurer une meilleure cohérence entre les enquêtes, les données relatives aux populations desservies et aux tonnages collectés sont à renseigner une seule fois, dans l'enquête Collecte. Elles sont ensuite mutualisées avec l'enquête Coût.

**Annualisation
des enquêtes**

**Invitation progressive à la
saisie des EPCI dans SINOE®**

**Formation assurée par
les observatoires**

**Données d'entrée de la matrice
COMPTACOUT = données de
l'enquête COLLECTE**

Implications du lien entre l'enquête COLLECTE et la matrice COMPTACOUT®

■ Historiquement :

- Enquête COLLECTE et enquête COUTS (Matrice des coûts) conduites de manière indépendante
- Données similaires demandées : populations desservies, tonnages collectés
- Réponses aux enquêtes COLLECTE et COUTS apportées souvent par des agents différents au sein des collectivités
- Des saisies dissociées dans SINOE®v2 (temporalité, différences dans les données)

■ Aujourd'hui :

- Mutualisation des données sur les populations desservies et les tonnages collectés : question posée une seule fois dans l'enquête COLLECTE (données identiques)
- Enquête COLLECTE et enquête COUTS (Matrice des coûts) liées

➔ Validation de l'enquête COLLECTE nécessaire dans SINOE®v3 pour validation de l'enquête COUTS (Matrice des coûts)

Validation provisoire de l'enquête COUTS possible en 2026

Concrètement, ça veut dire quoi ?

Pour valider la Matrice des coûts, il faut que :

- Le **cadre du SPPGD** soit défini correctement dans l'enquête COLLECTE
 - Périmètre de la collectivité
 - Services de collecte en place
 - Déchèteries ouvertes
- Les **tonnages collectés (avec destination(s) !)** soient saisis dans l'enquête COLLECTE pour :
 - Chaque service de collecte
 - Chaque déchèterie
- Les **populations desservies** soient renseignées dans l'enquête COLLECTE pour :
 - Chaque service de collecte
 - Chaque déchèterie (population du réseau de déchèterie ± population des communes sous convention d'accès)

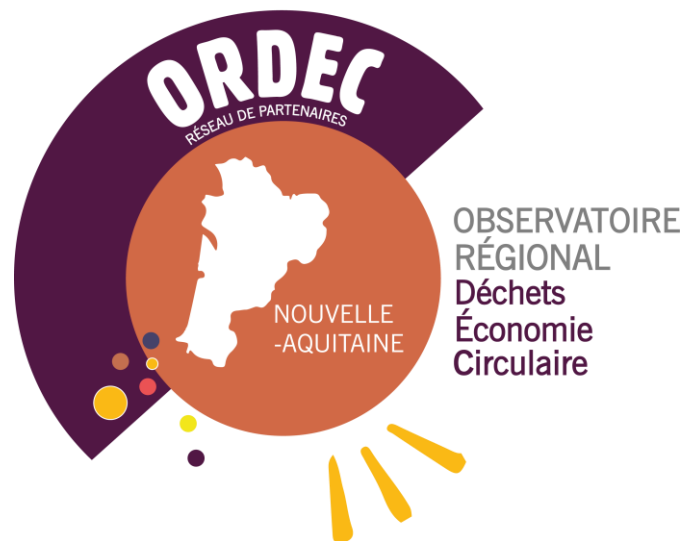
/!\ Si le cadre du SPPGD est modifié (ouverture/fermeture de services de COLLECTE ou de DECHETERIE) après la saisie de la matrice, la mise en correspondance est à reprendre

Recommandations AREC et fonctionnement 2026

- Echanges réguliers à organiser entre les référents des enquêtes COLLECTE et COUTS : Parlez-vous !
- Validité du cadre du SPPGD à contrôler au plus tôt dans SINOE® par le référent de l'enquête COLLECTE avec le référent de l'enquête COUTS
 - Pour info, c'est le cadre de l'année 2024 qui est repris par défaut pour l'année 2025 (*intervention AREC à l'ouverture de l'enquête*)
 - Si le cadre est OK : informer l'AREC par l'envoi d'un mail à dechets@arec-na.com
 - Si le cadre est KO : prendre contact avec l'AREC pour évoquer les modifications à réaliser (ouverture/fermeture de services de COLLECTE ou de DECHETERIE)
- /!\ Ne pas essayer de faire SEUL des modifications dans SINOE®
- Veiller à une remontée rapide des données de flux COLLECTE et DECHETERIE dans SINOE® pour que la Matrice des Coûts validée provisoirement ait un sens : planning à valider avec le référent de l'enquête COUTS
 - Saisie AREC sous 15 jours des données transmises via les questionnaires Excel
 - Pour les EPCI volontaires à la saisie dans SINOE : fonction de la formation AREC et de leur propre saisie

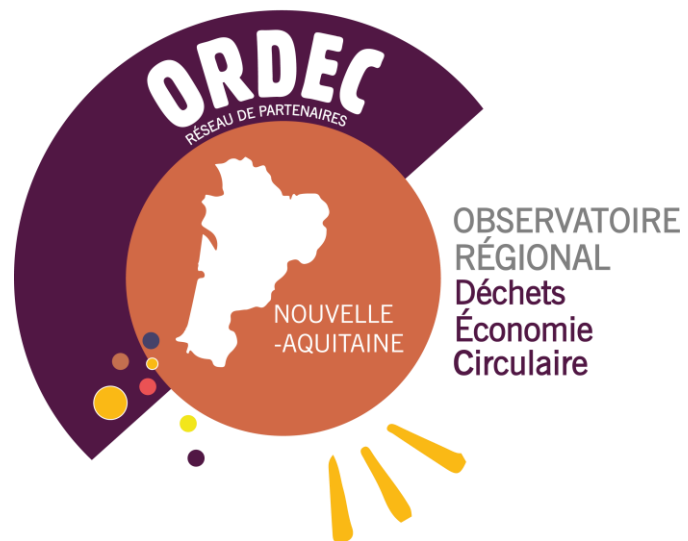
Implications de l'incitation à la saisie progressive des EPCI dans SINOE®

- En 2026 : **10 collectivités volontaires en Nouvelle-Aquitaine** pour la saisie de leurs données d'enquête COLLECTE (données 2025) dans SINOE® - Merci à elles !
 - Un **module préalable d'e-learning** préparé par l'ADEME à suivre à son rythme (5 capsules pour une durée totale de 2-3h)
 - Un **webinaire de lancement de la formation** organisé le 31 mars 2026 (10h-12h) pour présenter les données attendues à saisir dans SINOE®
 - Informations demandées dans les questionnaires des enquêtes annuelles AREC
 - Informations supplémentaires demandées en région par les partenaires → un questionnaire complémentaire Excel transmis ultérieurement
 - Une **journée collective de travail en présentiel** sur l'un de nos sites de Poitiers ou Bordeaux (venir avec ses données !)
 - **Echanges réguliers** (téléphone ou visio) autant que nécessaires
- A priori en 2027 :
 - Assistance des 10 collectivités volontaires en 2026 pour la saisie dans SINOE®
 - Formation/accompagnement de collectivités supplémentaires pour la saisie dans SINOE®
 - Appel à volontariat lancé au 2nd semestre 2026



ÉCHANGES, QUESTIONS ?





LANCEMENT DE L'ENQUÊTE 2026 AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS POUR LES DONNÉES DMA 2025

Organisation, questionnaires et planning





Les principales enquêtes AREC en 2026 sur les données 2025

1. Gestion des déchets ménagers

⇒ Toutes collectivités de la région (101) à compétences « déchets » (dont 614 déchèteries)
= enquête COLLECTIVITES

2. Traitement des déchets non dangereux non inertes

⇒ Centres de tri des emballages ménagers, ISDND, incinérateurs, TMB, plateformes de maturation de mâchefers, quais de transfert, plateformes de compostage, broyages, cimenteries... et les centres de tri des déchets d'activités économiques - enquête en partenariat avec FEDERREC (environ 350 installations régionales)
= enquête TRAITEMENT



Un outil AREC unique pour stocker et consolider les données DMA régionales

Communes,
populations, parc de
logements

Données sur le
financement du service
public

Enquête
COLLECTIVITES

Excel données
générales

Excel emplois

Excel collectes

Excel déchèteries

Outil AREC régional :

- Organisation juridique
- Collectes
- Déchèteries
- Compostage
- Financement
- Installations de traitement

Consolidation
des FLUX

Remontées automatisées des données

Enquête TRAITEMENT

Remontées automatisées des données

Saisie directe des
COLLECTIVITES

*Saisie manuelle et modules
d'import depuis 2015*

Outil National SINOE®

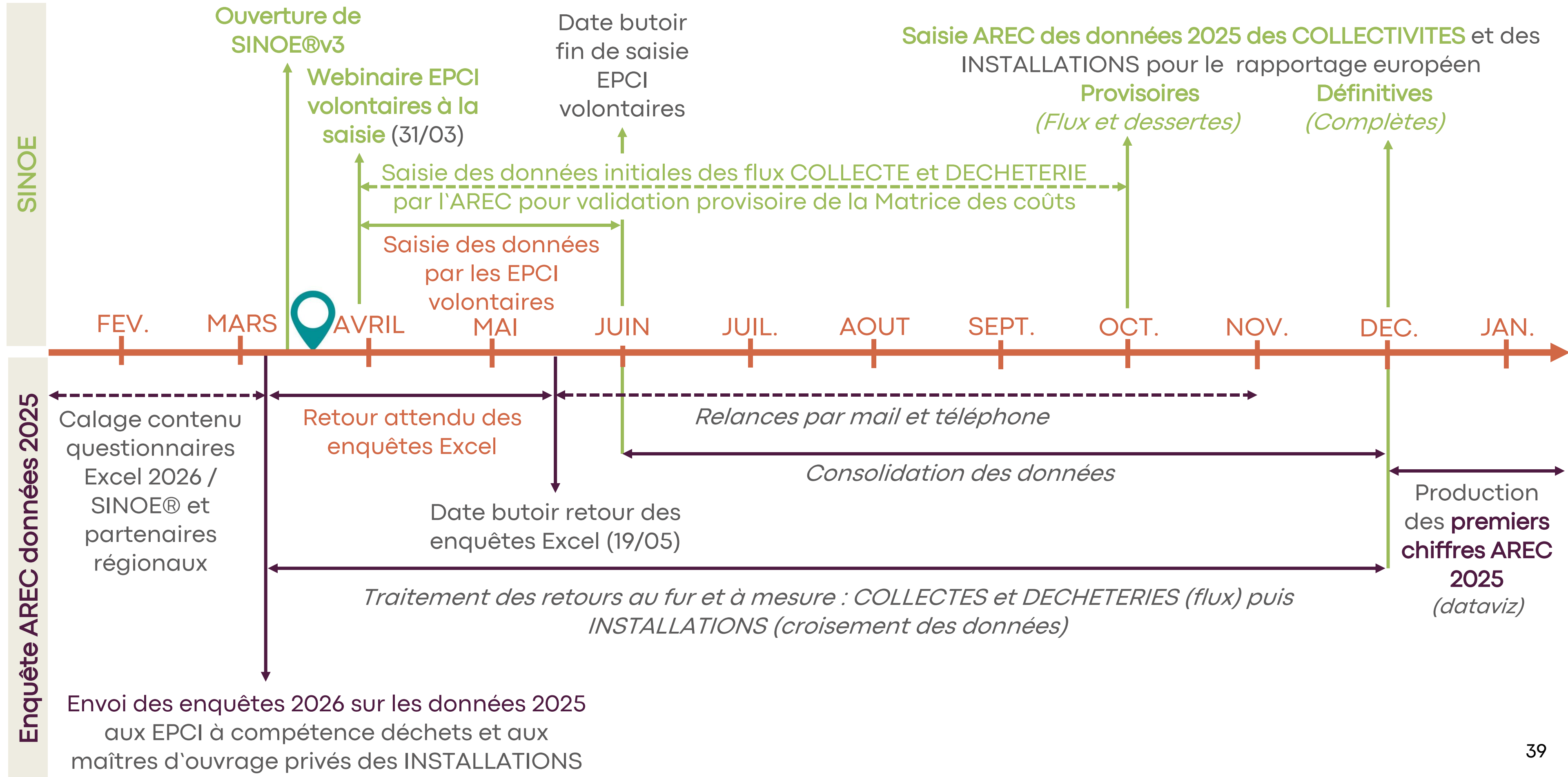
*Echanges automatisés des
données à terme via API*



Implications de la consolidation des données de flux des enquêtes COLLECTIVITES et TRAITEMENT dans l'outil AREC

- Une consolidation des données réalisée à l'échelle régionale
 - Fiabilisation de la donnée régionale
 - Cohérence de la donnée entre les flux collectés et traités en région
- Une consolidation réalisée au fur et à mesure que les données de flux des enquêtes COLLECTIVITES et TRAITEMENT sont transmises
 - Consolidation définitive lorsque toutes les enquêtes sont renseignées
 - Délais de la consolidation directement fonction de la rapidité et la qualité des données transmises sur les flux
- Une remontée systématique et complète des données de flux dans SINOE® pour les besoins nationaux (rapportages européen et national)
 - Ecrasement des données préalablement saisies dans SINOE → Dévalidation des Matrices des coûts (passage de validation provisoire à dévalidation de la Matrice ?)
 - Validation définitive des Matrices des coûts possible après la validation définitive de l'enquête COLLECTIVITES par l'AREC en décembre 2026

Organisation des enquêtes en 2026 et lien avec SINOE®





Les nouveautés des questionnaires COLLECTIVITES 2026 sur les données 2025

■ Questionnaire DONNEES GENERALES

- **Caractérisations** réalisées (OMR, collecte sélective et déchèterie) : quelle méthode utilisée ?
- **Recycleries/ressourceries** sur le territoire : lesquelles ?

■ Questionnaire COLLECTE

- Nouvelle catégorie de déchet créée « **Déchets de marché** » pour isoler quand c'est possible ce flux de déchets du flux « Déchets de voirie et de marché »
- **Gestion de proximité des biodéchets** (ajout de questions ADEME Nationale et RCC NA) :
 - Compostage individuel : Nombre de composteurs distribués/financés depuis 10 ans (2025 inclus) ? Tonnage annuel détourné ? Quelle méthode d'estimation ?
 - Gaspillage alimentaire : données de pesée en restauration collective ?
 - Moyens humains associés (guides et maitres composteurs) et formation des référents de site

■ Questionnaire DECHETERIE

- Nouvelles catégories de déchets créées : « **souches** », « **déchets de bois dangereux (classe C)** » et « **tubes fluorescents** » à dissocier de « **ampoules** » (*sources lumineuses auparavant*)
- **Consigne de tri présente pour le tout-venant** sur la déchèterie (incinérable / non incinérable / mélange) ?

RAPPEL : Bien renseigner en commentaire les destinations des flux POST TRANSFERT



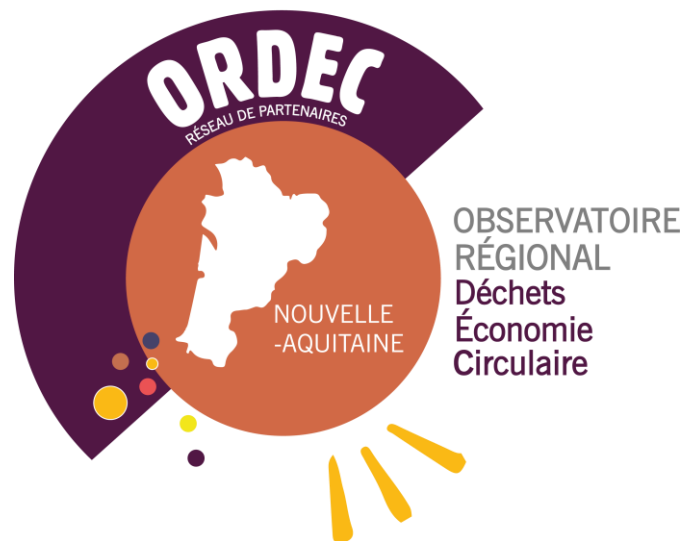
Rappel des outils d'aide au remplissage des fichiers Excel existants

■ N'hésitez pas à consulter les tutoriels d'aide au remplissage

[Consulter le tutoriel du questionnaire COLLECTE](#)

[Consulter le tutoriel du questionnaire DECHETERIE](#)



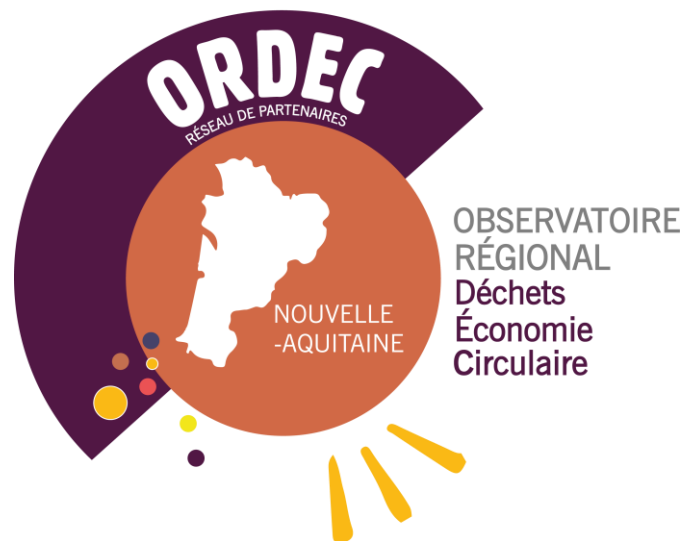


ÉCHANGES, QUESTIONS ?



Perspectives du GT COLLECTIVITES

- Envoi des enquêtes Excel 2026 sur les données 2025 réalisé début mars (date butoir de retour des informations au 19/05/2026) : vérifiez leur bonne réception !
 - Concerne également cette année les EPCI volontaires à la saisie dans SINOE® : questionnaires EMPLOIS, DONNEES GENERALES et INSTALLATIONS le cas échéant
- Rapprochez-vous rapidement du référent de l'enquête COUTS et vérifiez avec lui dans SINOE®v3 la validité du cadre du SPPGD de votre collectivité + faire retour à l'AREC (OK ou KO avec modification à réaliser ensemble)
- Transmettez rapidement les données de flux COLLECTE et DECHETERIE à l'AREC pour qu'elles puissent constituer l'entrée de la Matrice des coûts
- Prochaine réunion du GT COLLECTIVITES :
 - Fin 2026 - Début 2027 *selon la disponibilité des données 2025 sur les DM*



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez les données de l'ORDEC sur le site de datavisualisation
www.ordec.arec-nouvelleaquitaine.com

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

@AREC_NA